



Rapport
annuel

2025

Sommaire

Édito croisé	3
Les faits marquants	6
Faire avancer les droits	10
S'adapter à tous les parcours de vie	14
Renforcer la mobilisation, développer l'impact	18
L'incroyable aventure du Boxing Day	22
Rapport financier	24
APF France handicap en bref	38
Gouvernance et instances	40
Partout, pour tous	42

Édito croisé

Faire du handicap un levier pour toute la société



Pascale Ribes
Présidente



Serge Widawski
Directeur général



Martin Petit
Créateur de contenus

Au siège d'APF France handicap, Martin Petit, créateur de contenus et adhérent de l'association, a échangé avec Pascale Ribes, sa Présidente, et Serge Widawski, son Directeur général. Dans une atmosphère franche et conviviale, ils sont revenus ensemble sur 2025, une année marquée par des combats déterminés, des victoires historiques et des transformations profondes.

Martin Petit

Si vous deviez résumer 2025 en deux mots ?

Pascale Ribes "Combat" et "victoire". Ce que nous obtenons aujourd'hui est le résultat d'années de mobilisation, toujours portées collectivement. Cette année, plusieurs de ces combats ont abouti, et cela montre que la détermination paie, même dans un contexte difficile.

Serge Widawski Je dirais "transformation" et "résultats". Transformation parce que nous avons engagé des évolutions profondes, dans notre organisation, dans notre manière d'agir et de penser nos actions. Et résultats parce que ces changements produisent des effets mesurables, dont nous pouvons être collectivement fiers.

Martin Petit

Parmi ces résultats, qu'est-ce qui vous semble le plus emblématique ?

Pascale Ribes Le remboursement intégral des fauteuils roulants. C'est une revendication que nous portons depuis plus de vingt ans. Ce n'est pas seulement une mesure technique, c'est un changement de paradigme pour la vie des personnes et les politiques de handicap : on passe d'une logique d'aide partielle, presque conditionnelle, à une logique de droits. C'est reconnaître que le fauteuil, c'est le prolongement du corps, et qu'il doit être accessible sans reste à charge.

Serge Widawski Et c'est aussi un exemple très concret de notre rôle. Nous avons porté cette revendication, nous avons contribué à construire la solution, et aujourd'hui nous sommes mobilisés pour qu'elle soit pleinement appliquée. Cela suppose un travail constant avec les pouvoirs publics, mais aussi une capacité à faire remonter les réalités du terrain pour ajuster les dispositifs.

Martin Petit

Mais sur le terrain justement, la mise en place reste complexe...

Pascale Ribes Oui, parce qu'il s'agit d'une réforme systémique. Elle demande du temps. Il faut ▼



que les professionnels se l'approprient, que les pratiques évoluent. Mais ce qui compte, c'est que le cap est posé. Et nous sommes là pour veiller à ce que l'objectif soit respecté.

Serge Widawski Notre posture est très claire : nous coopérons, mais nous sommes exigeants. Nous participons aux instances de suivi, nous proposons des solutions, mais nous maintenons aussi une pression constructive. C'est cette combinaison qui permet de faire avancer concrètement les droits.

Martin Petit

Comment expliquer que l'accessibilité universelle soit si longue à se mettre en œuvre ?

Pascale Ribes Les aménagements tardent faute de véritable culture de l'accessibilité en France : elle reste perçue comme optionnelle, non comme un droit fondamental. Or l'accessibilité conditionne tous les autres droits. Comme l'a récemment montré le rapport de la Défenseuse des droits, le handicap est malheureusement la première des discriminations en France, et ce pour la 9^e année consécutive.

Martin Petit

Vous avez développé le concept d'inclusivité. En quoi est-il mobilisateur pour APF France handicap ?

Serge Widawski L'inclusivité, raison d'être d'APF France handicap, consiste à concevoir des solutions pensées pour les personnes en situation de handicap et bénéfiques à tous, comme l'ont été à leur époque la télécommande ou le SMS. Elle place le handicap au centre de la société, comme levier d'innovation et de droit, pour construire un vivre-ensemble inclusif et garantir l'expression pleine de la citoyenneté de chacun.

Martin Petit

Comment cela se retrouve-t-il dans vos actions ?

Serge Widawski En 2025, l'inclusivité a été incarnée dans trois domaines : d'abord dans les territoires, nous avons mis en place le PASI (Pôle accélérateur de solutions inclusives), qui est un incubateur de solutions innovantes à impact sociétal ; ensuite dans le médico-social, nous avons retravaillé notre offre pour renforcer l'autodétermination des personnes en situation de handicap ; et enfin à destination des entreprises, nous avons développé une offre globale pour les aider à mieux appréhender et à prendre en charge le handicap.

Pascale Ribes Cela veut dire faire évoluer nos établissements et services médico-sociaux, trouver des solutions au cas par cas, pour construire les parcours de vie et libérer le pouvoir d'agir des personnes. Cela passe par exemple par favoriser le maintien à domicile quand les personnes le souhaitent, et lever tous les freins qui existent encore pour que ces évolutions soient possibles.

Martin Petit

En octobre dernier, vous étiez à la tête du combat « Ça ne tient plus » pour défendre un modèle associatif à bout de souffle. Expliquez-nous.

Pascale Ribes Le combat « Ça ne tient plus » alerte sur la crise sans précédent du secteur associatif : réduction des financements, hausse de la précarité et dégradation des conditions d'accompagnement. Alors que les associations sont un pilier de solidarité essentiel à la vie sociale, elles sont affaiblies au moment même où les besoins explosent, rendant leur mission de soutien de plus en plus difficile.

Serge Widawski Pour APF France handicap, « ça ne tient plus » traduit aussi une fragilité structurelle croissante. Face à la baisse des ressources et



à la hausse des coûts et charges, aggravées depuis le Covid, l'association a dû engager un plan de retour à l'équilibre et la transformation de son modèle. Objectif : assurer sa pérennité, en restant fidèle à ses missions fondamentales, véritables boussoles de son action.

Martin Petit

De quoi APF France handicap a besoin pour réussir son combat ?

Serge Widawski Nous avons avant tout besoin de renforcer durablement nos ressources. Cela passe par la capacité à nous réinventer en développant de nouveaux modèles. En 2025, l'association a ainsi déployé des solutions innovantes à impact, comme Handi'Cap Logement ou Mand'APF, initiées en Occitanie puis étendues à grande échelle. Elle a également consolidé ses stratégies de collecte, avec des résultats record sur les legs.

Cette dynamique d'innovation et de diversification est indispensable pour assurer son redressement durable. Je veux saluer l'engagement collectif qui permet à APF France handicap d'atteindre en 2025 des résultats à l'équilibre. Malgré les difficultés, la mobilisation reste intacte : le cap est le bon. Il faut poursuivre le combat, avec confiance et détermination. Faire connaître nos actions participe de notre mission : la notoriété et le relais de voix fortes, comme la tienne Martin, sont indispensables pour porter nos enjeux auprès du grand public.

Pascale Ribes APF France handicap porte un projet de société : faire évoluer les modèles vers plus de solidarité et d'inclusion. En plaçant les attentes des personnes au cœur – vivre comme tout le monde, avec tout le monde –, l'association agit comme un levier de transformation, capable d'influencer bien au-delà du champ du handicap et de faire progresser toute la société. C'est notre raison d'être. Nous ne lâchons rien. ●



Accessibilité, combat pour les droits, inclusivité, offre de services, défense du modèle associatif... les échanges entre Pascale Ribes, Serge Widawski et Martin Petit ont été très riches.

Coup d'oeil sur 2025

Les faits marquants

10 FÉVRIER

À l'occasion des 20 ans de la loi du 11 février 2005,

des milliers de militants et de citoyens se rassemblent place de la République à Paris et dans toute la France.

Dans la capitale, de nombreuses personnalités soutiennent la mobilisation et une projection laser illumine les lieux avec la participation des internautes connectés sur le site dédié.



LE 30 JUIN

À Amiens, l'inauguration du QG d'Henriette

concrétise plusieurs années de transformation pour développer les synergies associatives et renforcer l'impact d'APF France handicap. Le tiers-lieu inclusif est un espace ouvert à tous, dédié au lien social, à la créativité et à la participation citoyenne, en lien avec de nombreux partenaires institutionnels et territoriaux, comme la CPAM ou la MDPH de la Somme.

LE 5 SEPTEMBRE

Le TechLab APF France handicap rappelle son rôle clé dans l'innovation inclusive

et accueille la ministre déléguée au Handicap. Le dispositif traite chaque année plus de 600 demandes d'aides techniques. APF France handicap revendique la nécessité d'un financement renforcé pour répondre à une demande d'aides techniques en constante augmentation.

LE 1^{ER} OCTOBRE

À Cannes, la première édition de La Belle Séance

d'APF France handicap propose une soirée de cinéma et d'échanges autour de l'inclusion. Projection d'un court-métrage et du film *Mon inséparable* et débats rythment cet événement soutenu par la Ville et le ministère de la Culture.



LE 5 JUIN

Entreprises adaptées et ESAT ont accueilli près de 600 visiteurs

à l'occasion de leurs journées portes ouvertes. Partout en France, partenaires sociaux, entreprises clientes, prospects, collectivités ont pu découvrir les talents des équipes d'APF entreprises et la capacité d'APF France handicap pour développer l'emploi des personnes en situation de handicap.



DU 12 AU 15 MAI

Parties de 60 villes, les Caravanes APF France handicap, rassemblant une centaine de véhicules,

sillonner les routes de France pendant quatre jours pour porter la voix des personnes en situation de handicap. Cette mobilisation itinérante associant bénévoles, militants et personnes accompagnées par APF France handicap, arrive le 15 mai à Paris pour célébrer la République inclusivelle dont la devise est : Liberté, Égalité, Accessibilité.

LE 15 JUIN

Avec plus de 3 700 participants à travers la France, le Festi'Run

confirme son succès. À Paris-Vincennes, cette journée sportive et inclusive, parrainée par Yannick Noah et avec la participation de Mathieu Blanchard, mobilise 1 400 coureurs. 51 équipes issues de 43 entreprises participent au challenge connecté.

EN SEPTEMBRE

APF France handicap alerte : l'État n'en fait pas assez pour l'école inclusive.

Un sondage OpinionWay pour APF France handicap montre que, pour 75 % des Français, l'État ne fait pas suffisamment d'efforts pour permettre l'inclusion dans le milieu scolaire ordinaire. 93 % jugent qu'il est important, et même prioritaire (65 %), de permettre à tous les enfants en situation de handicap d'avoir une place à l'école. Les attentes n'ont jamais été aussi fortes et APF France handicap fait des propositions concrètes pour le déploiement du dispositif des Pôles d'appui à la scolarité.



1^{er} OCTOBRE 2025 à 18h00
Salle des fêtes de Cannes La Bocca
2 avenue Pierre Poesi - 06150 Cannes La Bocca



Projection/débat gratuit et ouvert à tous
Infos et inscription : dd.06@apf.asso.fr - 04 92 07 98 00

LE 16 OCTOBRE

Le TechLab APF France handicap lance son label Conception inclusive

en partenariat avec l'Observatoire de l'innovation inclusive et le soutien de plusieurs partenaires. Une occasion d'inviter les entreprises à embarquer dans la conception de produits pour tous via une méthodologie éprouvée. En 2025, le label est décerné à Aptar beauty, au groupe Seb et à la Poste.



DU 16 AU 18 OCTOBRE

À Hyères, APF France handicap et l'association ARI Provence

organisent la 4^e édition du salon « Amours et Handicaps ». Pendant trois jours, conférences, ateliers et échanges permettent à 1 300 visiteurs d'aborder sans tabou les questions liées à la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.



LE 27 OCTOBRE

Le temps d'une émission exceptionnelle, Théo Curin

et ses deux invités, Rose Paynel, conférencière et comédienne, et Martin Petit, adhérent d'APF France handicap et créateur de contenus, partagent avec les spectateurs leurs regards sans tabous sur leur quotidien avec leur handicap, mais aussi leurs histoires et leurs espoirs. Teinté de combativité, d'humour et de convivialité, le programme « On passe à table », imaginé par APF France handicap avec France TV, a enregistré plus de 12 millions de vues. <https://www.france.tv/societe/sante-et-bien-etre/on-passe-a-table-avec-theo-curin/>

LE 6 NOVEMBRE

Vingt artistes du foyer Terro Flourido d'APF France handicap

se produisent sur scène lors de la 4^e édition du Together Gala à Avignon. Joué devant 500 spectateurs, le spectacle a été entièrement chorégraphié et mis en scène par les apprentis danseurs, appuyés de danseurs et musiciens professionnels.



DU 17 AU 23 NOVEMBRE

APF France handicap dévoile le premier testing,

à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. Réalisée avec l'Université Lyon 1 Claude-Bernard, cette étude inédite objective les discriminations à l'embauche subies par les candidats mentionnant un handicap.



LE 27 NOVEMBRE

APF France handicap mobilise les médias pour une conférence de presse,

au moment de l'entrée en vigueur de la réforme sur la prise en charge intégrale des fauteuils roulants. L'échange avec Pascale Ribes, présidente d'APF France handicap, et Malika Boubekour, conseillère nationale, génère plus de 100 retombées presse, notamment auprès de dix grands médias nationaux.

EN DÉCEMBRE

En 2025, 116 952 donateurs ont soutenu APF France handicap,

permettant de collecter près de 12,1 millions d'euros (en attente des résultats comptables consolidés). La campagne de fin d'année « Les Belles Histoires » marque une évolution stratégique pour l'association, en visant à la fois à renforcer sa notoriété et à optimiser la performance de la collecte.



LE 21 DÉCEMBRE

Pour changer le regard sur le handicap, les humoristes Éric & Ramzy

n'ont pas hésité à utiliser l'autodérision dans leur format vidéo populaire « Kiémito ». Franck Maille, représentant départemental APF France handicap des Hauts-de-Seine, et Martin Petit se sont prêtés au jeu de l'émission qui montre comment l'humour peut être un levier d'inclusion. <https://www.youtube.com/watch?v=UtcIHD5Dslo>

LES 27 ET 28 DÉCEMBRE

BOXING DAY

LE RUGBY, C'EST MIEUX QUAND ÇA SE PARTAGE

Aidez-nous à soutenir toutes les personnes en situation de handicap

Faites un don sur TOP14RUGBY.FR



À l'occasion de la 13^e journée du Top 14 de rugby,

141 000 € sont collectés au profit d'APF France handicap.

Du plaidoyer à l'action

Faire avancer les droits

Mobilisations nationales, objectivation des discriminations, actions de proximité : APF France handicap a actionné tous les leviers pour l'accès effectif aux droits, avec une victoire décisive : le remboursement intégral des fauteuils roulants.

20 ans après : rendre les droits effectifs

Adoptée après un an de débat parlementaire, la loi de 2005 a posé deux piliers essentiels : le droit à la compensation et à l'accessibilité universelle. Vingt ans plus tard, c'est la douche froide : les résultats ne sont pas là. L'accessibilité demeure partielle dans des domaines clés comme les transports, le logement ou les établissements recevant du public. Le droit à la compensation reste insuffisamment effectif et les parcours sont encore trop souvent freinés par des lourdeurs administratives. Dans ce contexte, le Collectif Handicaps a établi un bilan couvrant 18 thématiques clés et a publié plus de 200 propositions, dont 20 prioritaires. La plupart ne nécessitent pas de nouvelle loi, mais d'être enfin vraiment appliquées.

Dans toute la France :
« Faisons bouger la République »

La mobilisation a été forte, dans toute la France, dès le 10 février 2025, avec l'appel « Faisons bouger la République ». À Paris, près de 2 000 personnes se sont rassemblées place de la République, avec 27 prises de parole. La mobilisation a également trouvé un fort écho en ligne : 4 000 connexions le jour J, 3 675 interactions et 5 700 visites sur le site dédié.

« Nous ne sommes pas une valeur d'ajustement dans un programme présidentiel. Nous sommes des personnes à part entière, des citoyens et des électeurs. Nous devons bénéficier des mêmes droits et pouvoir vivre, étudier, travailler, aimer ou se soigner comme les autres. »

Sébastien Burlion
Représentant Régional Bourgogne
Franche-Comté d'APF France handicap



Une année d'impacts

Une mobilisation nationale d'ampleur

Les Caravanes de mai ont marqué les esprits à Paris et dans toute la France, avec plus de 60 villes traversées, 140 véhicules et des centaines d'actions locales. La mobilisation a généré plus de 300 retombées médiatiques.

Des droits remis au centre du débat

Un bilan de 20 ans de la loi de 2005 sur 18 thématiques, porté avec le Collectif Handicaps, a abouti à plus de 200 propositions dont 20 prioritaires.

Des discriminations à l'emploi
rendues visibles

Un testing sur près de 2 000 candidatures confirme des écarts significatifs au détriment des personnes en situation de handicap (seulement 22% de réponses positives contre 27,6% pour des personnes sans handicap), et plus encore dans les postes en contact avec le public.

Des avancées concrètes et mesurables

La prise en charge intégrale des fauteuils roulants est effective depuis décembre 2025, avec une simplification des démarches et des délais réduits. La plateforme Handi-Droits centralise et suit les demandes, en vue d'un futur observatoire.



Dans les territoires, même dynamique : 500 personnes mobilisées en Bretagne, près de 350 en Occitanie, près de 800 en Auvergne-Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Des actions ciblées ont aussi été menées, comme à Lille avec 200 commerces interpellés. Au total, cette mobilisation a généré 103 retombées médiatiques.

Les Caravanes de la République Inclusiverselle
pour amplifier le mouvement

Dans la continuité, du 12 au 15 mai, 140 véhicules partis de plus de 60 villes ont convergé vers Paris. Les Caravanes APF France handicap ont rassemblé plus de 2 000 participants. Des centaines d'actions ont été menées sur tout le territoire, avec plus de 200 retombées médiatiques, en particulier dans les grands médias nationaux. Le drapeau de la République inclusiverselle a été dévoilé. Il est l'étendard du combat mené par APF France handicap, en incarnant l'ambition de vivre ensemble, « dans une société vraiment inclusiverselle, sous la devise : Liberté, Égalité, Accessibilité ».

APF France handicap a interpellé à travers des actions symboliques, comme la manifestation en pyjama à Toulouse ou une nuit à dormir dehors à Rennes, Quimper ou Saint-Brieuc. Elle a illustré pour le grand public l'enfermement au domicile et l'attente rendue insupportable par le sentiment d'être invisible. ▼



En immersion avec...

Malika Boubékeur,
conseillère nationale
pour la compensation,
l'autonomie, l'accès
aux droits et les MDPH.

« Un travail de fond,
inscrit dans la durée »

Je suis conseillère nationale à la direction de l'action politique d'APF France handicap, en charge de l'accès aux droits et du droit à compensation. Mon rôle implique d'abord une expertise approfondie de ces sujets, avec une veille constante pour être l'interlocutrice de référence des pouvoirs publics.

Je représente l'association dans les lieux où s'élaborent les politiques publiques (ministères, administrations, Parlement) pour porter nos revendications, construire des alliances et influencer les décisions.

C'est un travail de fond, inscrit dans la durée, qui consiste à nourrir les politiques publiques et à faire évoluer concrètement les droits. Après des années de mobilisation, nous avons, par exemple, obtenu la réforme de la prise en charge des fauteuils roulants, désormais sans reste à charge.

J'appuie également les dirigeants en préparant les positions et les rendez-vous politiques. Avec les autres conseillers, nous assurons la continuité et la solidité de l'action de l'association. Au fond, mon métier consiste à transformer l'expertise et les besoins des personnes en avancées concrètes dans le droit. ”

L'accessibilité demeure partielle, le droit à la compensation insuffisamment effectif et les parcours encore trop souvent freinés par des lourdeurs administratives.



Le premier testing qui objective les discriminations à l'emploi

Dans le même esprit d'interpellation et de changement des pratiques sociétales, APF France handicap dénonce les discriminations à l'emploi. Avec l'Université Claude-Bernard Lyon 1, l'association a mené un testing inédit sur les discriminations à l'embauche. Basé sur des candidatures réelles en Île-de-France et à Lyon, il a fait la preuve des difficultés d'accès à l'emploi dès que le handicap est identifié par l'employeur. Les résultats sont sans appel : une candidature en situation de handicap reçoit 22% de réponses positives contre 27,6% pour une candidature sans handicap. Plus le handicap est visible, plus la discrimination est forte : -8,6 points pour

« Avec ce testing, nous voulions mesurer factuellement l'impact du handicap sur la réponse d'un recruteur et sortir du ressenti pour aller vers une preuve chiffrée. Cet outil est un levier puissant pour interpeller et mobiliser. »

Carole Saleres

Conseillère nationale Travail, Emploi, Formation et Ressources à la Direction engagement associatif et politique

les postes en contact avec le public, contre -2,8 points pour un poste d'assistante comptable. Un enseignement important ressort toutefois : les entreprises accessibles recrutent davantage. CQFD... L'accessibilité est donc un levier concret, mais surtout un marqueur de la transformation des pratiques.

APF France handicap appelle à un changement de cap : formation des recruteurs, transparence des pratiques, accessibilité renforcée et évolution du cadre juridique avec une proposition de loi. L'objectif est clair : rendre effectif le droit à l'égalité dans l'emploi.

La prise en charge intégrale des fauteuils, une révolution

Depuis le 1^{er} décembre, tous les fauteuils sont remboursés par l'Assurance maladie, sans reste à charge. Portée par APF France handicap, cette réforme est l'aboutissement de plus de 20 ans de combat et de 5 années de travaux. Obtenir un fauteuil relevait d'un parcours du combattant, mobilisant de cinq à huit financeurs. Et malgré ces aides, les restes à charge demeuraient élevés, ce qui conduisait parfois les personnes à renoncer au fauteuil qui leur aurait apporté une plus grande mobilité.

La réforme simplifie profondément la vie des personnes. Le financeur et le guichet sont uniques, la prise en charge intégrale pour tous les modèles (y compris sportifs) et les options sont intégrées. Les prescriptions sont simplifiées et des délais encadrés, avec un maximum de deux mois pour une réponse.

Le fauteuil roulant conditionne la mobilité, l'accès à l'emploi, à la santé et à la vie sociale. Garantir un accès sans barrière financière représente une amélioration concrète dans la vie des personnes. APF France handicap restera pleinement mobilisée pour accompagner la mise en œuvre et garantir un accès réel pour toutes et tous.

« Cette réforme marque une avancée essentielle pour l'autonomie des personnes. Parce que l'autonomie, c'est la liberté, et la liberté n'est pas négociable. Une grande victoire pour APF France handicap, des années de militantisme pour démontrer qu'un fauteuil roulant conditionne la santé, la mobilité et la place dans la société. »

Marc Vérove

Vice-président d'APF France handicap

Accompagner pour rendre les droits réellement accessibles

En 2025, APF France handicap a encore renforcé son action de proximité avec le déploiement du dispositif Handi-Droits. L'objectif est de mieux accompagner les personnes dans leurs démarches, la complexité administrative produisant du non-recours aux droits existants.

Handi-Droits couvre de nombreux domaines (aides sociales, prestations MDPH, santé, emploi, logement, transport, discriminations) et s'appuie sur une organisation territoriale coordonnée. Déclinée en plateforme numérique, elle vise à centraliser les demandes, en assurer le suivi et faciliter les réponses, avec un accès pour les équipes comme pour les adhérents.

Cette organisation permet de traiter plus efficacement les situations et de mieux identifier les difficultés rencontrées. Les données recueillies alimentent un futur observatoire des droits et renforcent les actions de plaidoyer. ●

Un fauteuil entièrement pris en charge, c'est un changement concret dans la vie des personnes. Il conditionne la mobilité, l'accès à l'emploi, à la santé et à la vie sociale.



Offre de services

S'adapter à tous les parcours de vie

APF France handicap agit pour que chacun puisse au quotidien trouver les solutions qui lui permettent de mieux vivre et d'exercer ses droits et son pouvoir d'agir, quel que soit son handicap. En 2025, l'association a transformé son offre de services, en développant des initiatives concrètes qui renforcent l'autodétermination, la participation et l'inclusion des personnes, partout sur le territoire.

Accélérer l'accessibilité

Pour APF France handicap, construire la société inclusivelle, c'est donner sa place à chacun, partout : en ville, au travail ou dans son logement. L'association accompagne les acteurs de la mise en œuvre des politiques d'accessibilité et d'emploi.

Auprès des entreprises, le champ d'intervention est vaste : structuration et déploiement de la politique handicap, diagnostic de mise en accessibilité des locaux, recrutement et intégration de collaborateurs en situation de handicap. En 2025, APF France handicap a également accompagné les collectivités dans la mise en accessibilité des bâtiments publics et le recrutement d'agents en situation de handicap.

Faciliter l'accès à un logement adapté

Cette année a aussi été l'occasion de franchir de nouvelles étapes dans les actions auprès des bailleurs. Dans l'Hérault, le dispositif Handi'Cap Logement facilite l'accès à un logement adapté. Le travail mené avec les partenaires (bailleurs sociaux, collectivités et acteurs du secteur social et médico-social) a amélioré les outils de suivi,



Une année d'impacts

Des parcours plus fluides

Grâce à une meilleure coordination des dispositifs, les services se complètent et les ruptures de parcours diminuent.

Plus d'autonomie et de participation

Les personnes en situation de handicap prennent toute leur place dans les décisions et la conduite des projets.

Des réponses plus adaptées

Les solutions partent des besoins réels et s'ajustent aux situations de vie.

« L'Espace Kervillou est un outil au service de tous, qui démontre que l'union et la collaboration entre professionnels et personnes accompagnées peuvent faire accomplir de grandes choses. »

Anne-Laure Le Gall

Directrice du SESSAD 29



Le Live Game Handigmatic est un serious game où les participants doivent résoudre des énigmes liées au handicap. Ce dispositif ludo-pédagogique leur permet de mieux interagir avec les personnes en situation de handicap.

la qualification des logements accessibles et les processus d'attribution. 183 nouvelles demandes ont ainsi pu être enregistrées en 2025, portant à près de 500 le nombre total de demandes. À ce jour, 145 logements accessibles ou adaptés sont recensés sur la plateforme.

Transformer les pratiques pour mieux accompagner

Comment répondre aux évolutions de la société et garantir une approche fondée sur le droit des personnes ? Pour y parvenir, APF France handicap transforme son offre de services. Une mutation qui apporte des réponses centrées sur les parcours de vie, les choix des personnes et l'auto-détermination, en cohérence avec le combat des droits qui est la signature d'APF France handicap.

Dans les Hauts-de-France, le projet européen inter-régional « RAAVI : Repenser l'Autodétermination Agir pour une Vie inclusive », qui a démarré en 2025, vise à renouveler les pratiques professionnelles dans les établissements et services médico-sociaux.

Dans toutes les régions, la fonction de coordinateur de parcours se déploie pour soutenir le choix de vie des personnes. Une communauté de pratiques a été initiée : elle permet à ce collectif professionnel de réfléchir ensemble à sa mission. Afin d'accueillir de nouveaux



En immersion avec...

Albane de Chastenot, salariée d'APF France handicap, infirmière avec ordre de mission de coordination sur le département de la Somme

« Soutenir, rassurer et accompagner »

Je suis employée dans un dispositif expérimental, le Dasmo* qui accompagne des personnes en situation de handicap. Notre rôle est de leur permettre de rester chez elles autant que possible et de faire le lien avec toutes les personnes qui interviennent autour d'elles. L'ensemble de notre équipe pluridisciplinaire incarne la volonté d'une société plus inclusive.

Mon quotidien consiste à écouter, à trouver des réponses, à faire de la prévention et à rassurer. Nous sommes là pour soutenir chacune des 128 personnes que nous accompagnons, notamment sur le plan administratif car il y a beaucoup de choses qui changent en matière de législation.

Notre volonté est de leur donner la possibilité d'évoluer dans un monde qui ne leur est pas forcément adapté et qu'elles puissent décider par elles-mêmes de leur avenir. ”

* Dispositif d'accompagnement et de soins en milieu ordinaire

publics, des formations sont déployées de manière à soutenir des accompagnements de qualité comme à Gap au pôle enfance.

À Quimper (Finistère), l'Espace Kervillou, regroupant quatre structures médico-sociales en un seul lieu, a été inauguré. APF France handicap se dote ainsi d'un outil au service de l'accompagnement personnalisé. À Perrigny (Jura), le Diem a réuni 40 participants autour d'ateliers dédiés à la communication alternative et améliorée. En Corse, adhérents et personnes accompagnées ont eu l'opportunité de pratiquer des activités physiques adaptées. Autant d'initiatives qui renforcent confiance, autonomie et lien social. ▼

Une démarche d'ouverture et d'inclusivité

Pour faire évoluer ses pratiques, APF France handicap innove aussi en aménageant des lieux ouverts qui favorisent à la fois le lien social et un meilleur accompagnement des personnes en situation de handicap. Permettre à chacun de trouver sa place et d'exercer ses droits, c'est la vocation de l'HyBriK, lancé en 2025 en Bretagne. Adossé au Pôle Keraman d'APF France handicap, il est à la fois un lieu ressource pour l'accessibilité culturelle, un espace d'accueil pour la création et la diffusion artistique et un endroit où chacun peut expérimenter. Durant l'année, ce laboratoire inclusif a accueilli des spectacles de danse, des expos, ou un concert. La dynamique est la même dans la Somme avec l'inauguration du QG d'Henriette, à Amiens en juin. Ce tiers-lieu inclusif combine accompagnement aux droits, médiation numérique, activités collectives et innovation sociale. Il est un espace ouvert où se croisent habitants, partenaires et personnes en situation de handicap et se veut aussi un tremplin pour des projets inclusifs, des ateliers de co-design et des parcours d'insertion. La logique d'accompagnement s'en trouve profondément transformée : on ne vient plus seulement pour être aidé mais pour agir et participer.

L'inclusivité est au cœur de la démarche du Together Gala, un spectacle de danse donné en novembre, conçu et réalisé par des résidents du Foyer d'accueil médicalisé (FAM) Terro Flourido d'APF France handicap à Avignon. Pendant neuf mois, une vingtaine d'entre eux, accompagnés par les professionnels du FAM, ont, pour cette édition 2025, créé leur ballet, imaginé

les costumes, les musiques et la scénographie. Cette évolution s'inscrit dans la volonté du foyer de mettre en œuvre des projets portés par les résidents, avec eux et pour eux.

Accompagner autrement : partir des choix des personnes et construire avec elles.

Renforcer le pouvoir d'agir

En tant que solution inclusivelle, Mand'APF apporte une réponse concrète dans un contexte de forte tension sur l'aide humaine. Grâce au soutien de référents mandataires implantés au sein des délégations d'APF France handicap, ce dispositif accompagne les particuliers employeurs en situation de handicap (PESH) pour les aider à recruter, effectuer les démarches administratives et s'organiser au quotidien. En 2025, APF France handicap dispose d'un agrément de services sur 83 départements.

La délégation territoriale et le pôle médico-social de Côte-d'Or APF France handicap portent ensemble un dispositif d'appui à l'autodétermination avec la mise en place de facilitateurs de choix de vie des personnes en situation de handicap.

Plusieurs établissements s'appuient sur les savoirs expérientiels des personnes pour les aider à formaliser leur projet personnel, à accepter leur handicap ou à recruter des professionnels. À Quimper, les bénéficiaires du Pôle Keraman participent au recrutement des aides-soignants et des accompagnants éducatifs. À Brest, au pôle Kerlivet, les résidents sont formés pour prendre pleinement leur place dans les instances de décision. En Nouvelle-Aquitaine, le programme d'éducation thérapeutique du patient « ETP Confiance » accompagne 158 personnes dans le développement de leur autonomie.

De leur côté, les EA et les ESAT, qui regroupent 3 800 professionnels, ont poursuivi leur action en faveur de l'inclusion des personnes dans le monde du travail. Des tandems EA/ESAT ont été formés sur tout le territoire, favorisant une organisation optimisée et des développements d'offres aux entreprises et collectivités. ●



Ressources et notoriété

Renforcer la mobilisation, développer l'impact

Face à un environnement très concurrentiel, APF France handicap a accéléré la transformation de ses actions de collecte et de mécénat. En s'appuyant sur une stratégie plus visible et fédératrice, l'association a su mobiliser le grand public, consolider ses partenariats et diversifier ses ressources pour accroître son impact et sa notoriété.

Une collecte de fin d'année réinventée et réussie

Le développement de ses ressources, et en particulier de celles liées à la générosité privée, est une priorité pour APF France handicap. Face à un environnement concurrentiel durci, l'association a renforcé son effort de collecte et de mécénat et misé sur son image de marque. Pour la première fois, une campagne de fin d'année pleinement intégrée entre marque et collecte a été déployée. Le but de cette double approche ? Mettre l'image au service de la performance des actions de collecte.

Articulée en deux temps, la campagne « Les Belles Histoires » a d'abord interpellé le grand public à travers une émission originale « On passe à table avec Théo Curin » produite par APF France handicap avec France.TV. Le champion et animateur télé y partage un échange convivial, sous forme d'un dîner avec Rose Peynel, auteure, comédienne et malentendante, et Martin Petit, adhérent APF France handicap, créateur de contenus, auteur et tétraplégique. Diffusée sur France.TV et relayée sur les réseaux sociaux, l'émission a généré 12 millions de vues et 23,6 millions d'impressions. S'appuyant sur des personnalités engagées, connues des Français, elle contribue au combat pour mettre en visibilité les personnes en situation de handicap, changer le regard sociétal et permet à APF France handicap d'associer le grand public à sa mission de défense des droits et des personnes.

Dans un second temps, la campagne « Les Belles Histoires » s'est concentrée sur la conversion et la fidélisation des donateurs, grâce à un dispositif



Une année d'impacts

Une prise de parole grand public au service de la notoriété et de la collecte

- 12 M de vues pour « On passe à table » avec Théo Curin
- +71% de dons collectés grâce à la double campagne de fin d'année

Des initiatives innovantes au bénéfice des ressources et de l'image

- 230 000 € collectés grâce au Festirun
- Plus de 6M de vues pour Kiémito avec APF France handicap
- 180 000 euros collectés grâce aux partenariats de collecte solidaires

Des performances inédites

- 17 M€ de legs&donations
- Des nouveaux partenariats entreprises : AG2R la Mondiale, Crédit Agricole Assurances, Chimirec, Nocibe



« JE ME SENS UTILE À LA SOCIÉTÉ »

Orallin, en situation de handicap depuis la naissance.

Pour nombre d'entre nous, faire une sortie banale est compliqué, il faut déjà voir si le lieu est accessible. Du coup, la plupart des personnes en situation de handicap sont du matin au soir chez elles. La toute première fois que j'ai rencontré APF France handicap, j'ai vu qu'il y avait plusieurs activités pour lutter contre l'isolement. Ça m'a permis de voir du monde, de me créer des connaissances. Les dons favorisent l'inclusion.

multicanal combinant courriers, e-mailings, campagnes digitales. Le dispositif ambitieux a généré plus d'1,2 millions de contacts digitaux. Les résultats sont significatifs : la campagne de communication et de collecte de fin d'année, combinée au dispositif Boxing Day, a permis de collecter 1 291 881 € soit +71% par rapport à 2024.

Engager le grand public

Dans un même esprit d'ouverture à de nouveaux espaces médiatiques qui touchent le grand public, et notamment les jeunes, APF France handicap a participé à l'émission Kiémito, animée par Éric et Ramzy sur YouTube. Franck Maille, représentant départemental des Hauts-de-Seine, a relevé ce défi inédit avec audace. L'émission d'humour et de provocation, suivie par 738 000 abonnés, a cumulé 6,3 millions de vues et plus de 5 300 commentaires. D'autres initiatives ont contribué à la visibilité et à la collecte, comme le Festi'Run 2025, l'événement festif, sportif et solidaire d'APF France handicap, né de l'héritage des Jeux de Paris 2024. Organisé dans 15 villes avec le parrainage de Yannick Noah et le soutien de nombreuses personnalités, il a rassemblé plus de 3 700 participants sur les différentes courses et dans un challenge connecté. 230 000 euros ont été collectés au profit des actions menées par l'association sur l'ensemble du territoire.



En immersion avec...

Laurine Fontaine, cheffe de projet Ressources à la Direction régionale Centre-Val de Loire

« Penser les ressources autrement »

J'ai rejoint APF France handicap il y a 2 ans et demi, d'abord en région PACA-Corse puis en Centre-Val de Loire. Ma mission principale, c'est d'aller lever des fonds. J'essaie d'être force de proposition en identifiant des opportunités de mutualisation d'actions ou de projets au sein de l'association, entre Directions ou entre régions.

Le contexte économique dans lequel nous évoluons étant de plus en plus contraint, nous devons nous réinventer : valoriser ce qui fait notre singularité pour nous démarquer auprès des financeurs, mais aussi sortir de l'entre-soi et travailler avec d'autres associations dans un environnement de plus en plus concurrentiel.

En 2025, les leviers de financement s'élargissent, au-delà du mécénat et des subventions publiques : nous développons davantage le volet marketing et commercial. L'association évolue et nous devenons ambassadeurs d'une offre de services globale, en gardant à l'esprit une chose essentielle : APF France handicap est une association qui agit pour et avec les personnes en situation de handicap et leurs familles. »

Renforcer les partenariats avec les entreprises

En 2025, APF France handicap a poursuivi le développement d'alliances stratégiques diversifiées, combinant mécénat financier, en nature, engagement des collaborateurs et dispositifs de dons. L'année a été marquée par l'émergence de partenariats structurants et la consolidation d'engagements historiques.

Le programme RePairs Aidants, soutenu par la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) et AG2R La Mondiale, propose ▼



un accompagnement global des proches aidants, incluant une solution de suppléance gratuite. En parallèle, en Nouvelle-Aquitaine, le programme ETP Confiance, financé par Crédit Agricole Assurances, renforce l'autonomie et l'accès à la santé des personnes en situation de handicap.

Des actions innovantes viennent également enrichir ces partenariats. L'entreprise Chimirec a mobilisé 700 collaborateurs autour d'un challenge sportif solidaire, permettant de collecter 20 000 €. Nocibé, de son côté, a organisé des événements en magasin offrant des soins à 110 bénéficiaires, et démontrant l'impact concret du mécénat en nature.

Les partenaires historiques restent pleinement actifs. Le mutualiste Klésia poursuit son soutien (100 000€ en 2025) au tiers-lieu inclusif des Berry à Châteauroux, favorisant l'accès aux droits, la lutte contre la fracture numérique et le lien social. Roche et le Groupe Vyv accompagnent les écoles de la SEP, en combinant actions en présentiel et dispositifs digitaux.

Parallèlement, des formes de générosité se sont développées. Les dispositifs d'épargne solidaire (Crédit Coopératif, Société Générale, Crédit Mutuel et CARAC) ont permis de collecter près de 180 000 €, tandis que les dons en nature, notamment via Bouygues Telecom (Don de giga) se sont poursuivis. Le partenariat avec Caval, jeune marque française de sneakers asymétriques, a également contribué à diversifier les ressources : pour chaque paire aux couleurs d'APF France handicap vendue, 35 € sont reversés à l'association. Bilan 2025 : 372 paires vendues, et plus de 12 000 € en faveur d'APF France handicap. En plus de cette action, le soutien de Caval via deux autres ventes a permis de rapporter 21 000 € supplémentaires.

Enfin, en ce qui concerne les legs, 2025 se caractérise par une activité soutenue et des résultats exceptionnels : 17,1 M€ ont été encaissés contre 14,8 M€ en 2024, 107 dossiers de legs ont été traités et 48 biens immobiliers ont été vendus. ●



Projet associatif : cap vers un nouveau modèle de société inclusif et respectueux des droits humains

Intitulé « Droit devant, droits d'avenir » (2024-2028), le projet associatif d'APF France handicap a été co-construit pendant un an au travers d'une grande démarche participative, qui a croisé les regards des différents acteurs de l'association. Il a été adopté par les adhérents lors de l'Assemblée générale 2023.

Il a pour cap un nouveau modèle de société inclusif et respectueux des droits humains et repose sur trois ambitions fortes :

1. Défendre et mettre en œuvre les libertés et les droits fondamentaux : une ambition tournée vers les personnes et leurs familles ;
2. Agir pour une société juste, solidaire et durable : une ambition de transformation de la société ;
3. Réinventer APF France handicap : une ambition pour notre association.



Inclusion et rayonnement

L'incroyable aventure du Boxing Day

Choisie comme bénéficiaire du Boxing Day du Top 14 de rugby, APF France handicap profite de l'aura d'un événement populaire pour toucher le plus large public. En deux jours, l'association a vu son combat porté par des millions d'amateurs de rugby, collecté des fonds significatifs et promu l'inclusion dans le sport.

Des stades pleins, des millions de téléspectateurs et une cause portée au plus haut niveau ! APF France handicap ne pouvait rêver mieux pour rendre visible son combat et faire avancer l'inclusion. L'association a été choisie comme bénéficiaire de l'appel à dons de la Ligue nationale de rugby (LNR) lors du Boxing Day, le rendez-vous incontournable du Top 14 qui s'est déroulé les 27 et 28 décembre.

Une visibilité exponentielle, à la télévision et dans les stades

Sur le terrain, l'engagement a été total. Ateliers de sensibilisation, initiations au rugby fauteuil, expériences immersives pour les adhérents... Chaque match est devenu un espace de rencontre entre supporters, joueurs et personnes en situation de handicap. Et dans les tribunes comme à l'écran, le message a largement circulé permettant à APF France handicap d'obtenir une très forte visibilité. Dans les stades, le logo APF France handicap s'est affiché sur les maillots des équipes et des arbitres. L'association a bénéficié d'un marquage pelouse et de la présence de porteurs de drapeaux lors du match du Stade Toulousain/ Stade Rochelais le dimanche 28 décembre.

« Nous sommes fiers d'associer APF France handicap au Boxing Day pour mettre l'inclusion au cœur de cette journée exceptionnelle. »

Yann Roubert

Président de la Ligue nationale de rugby



Une année d'impacts

Droits

Le Boxing Day a rendu visible la question de l'accessibilité et de sa prise en compte dans le rugby professionnel. Les actions menées dans les stades et le Plan handicap de la LNR et des clubs visent à transformer durablement les pratiques.

Ressources

La collecte de 141 000 € permet de financer des actions concrètes, notamment des programmes de sensibilisation dans les écoles. Elle renforce ainsi la capacité d'action de l'association.

Image

Avec 4,6 millions de téléspectateurs et une forte présence médiatique, APF France handicap gagne en visibilité. Le handicap est montré autrement : dans l'action, dans le collectif, dans le sport.

Société

Le Boxing Day crée une expérience partagée. Supporters, clubs, bénévoles et personnes en situation de handicap vivent un moment en commun.



Côté visibilité médiatique, le record d'audience pour un Boxing Day a été battu avec plus de 4,6 millions de téléspectateurs sur l'ensemble du week-end et plus de 32 millions de vues des contenus diffusés par Brut et sur les réseaux sociaux.

141 000 euros collectés au bénéfice d'APF France handicap

Cette visibilité exceptionnelle et la mobilisation des clubs du Top 14 et de la LNR ont permis de collecter 141 000 € au bénéfice d'APF France handicap. Les fonds proviennent de l'appel aux dons fait par la LNR et relayé par les clubs, mais surtout de la vente aux enchères de maillots et ballons de match. Le maillot du demi de mêlée Antoine Dupont a enregistré la plus haute enchère jamais atteinte, à plus de 11 000 €. Autre contribution marquante : pour la première fois, les maillots des arbitres ont été mis aux enchères. Les dons reçus permettront à APF France handicap de financer ses actions de sensibilisation au handicap, notamment en milieu scolaire.

Un partenariat avec le rugby inscrit dans la durée

Le Boxing Day est emblématique de la collaboration entre la LNR et l'association. Avant cet événement populaire, un travail de fond avait déjà été engagé depuis plusieurs années avec les clubs : diagnostic d'accessibilité, amélioration de l'accueil dans les stades, élaboration d'un kit de recommandations et intégration du handicap dans les politiques RSE. L'événement du Boxing Day agit comme une vitrine, mais aussi comme un levier de transformation durable. La démarche en faveur d'une pratique sportive plus inclusive va se poursuivre au sein de la ligue dans le cadre du Plan handicap du rugby professionnel lancé en 2024. •



En immersion avec...

Carole Batrío,
directrice territoriale
des actions associatives,
APF France handicap
Aquitaine Sud

« Faire vivre l'inclusion sur tous les terrains »

Je suis directrice territoriale des actions associatives pour APF France handicap en Aquitaine Sud. Mon rôle est de garantir le développement et l'animation de la dynamique associative au cœur des délégations et de soutenir nos élus dans leur mission de représentation et de défense des droits des personnes en situation de handicap.

Le partenariat avec la Ligue nationale de rugby est né d'une rencontre autour du handicap et de l'emploi. Nous avons ensuite construit et déployé un plan handicap à l'échelle nationale : état des lieux dans les clubs, recueil des besoins et création d'un kit de recommandations pour améliorer l'accueil dans les stades, tout au long de l'expérience match. Aujourd'hui, chaque club dispose d'un coordinateur handicap et nous animons ce réseau dans la durée.

Participer au Boxing Day a été une vraie source de fierté pour nos équipes, en voyant ce travail collectif prendre une telle ampleur. Pour nous, c'est vraiment du concret : permettre à davantage de personnes en situation de handicap d'accéder aux stades et de vivre pleinement ces moments. »

« Je remercie la LNR et le Top 14 de nous permettre de nous adresser à leurs supporters pour les faire vibrer avec notre combat et d'associer nos 45 000 adhérents, bénévoles et professionnels à la grande fête sportive du Boxing Day. »

Pascale Ribes

Présidente d'APF France handicap

Le mot du trésorier



Alain Rochon
Trésorier

Comme le soleil n'apparaît jamais plus éclatant qu'après l'orage, je suis particulièrement heureux de vous présenter des comptes 2025 excédentaires, après deux années de fort déficit.

Heureux et fier – fier de notre mobilisation collective, de tous les instants, pour redresser avec succès notre situation financière : **d'un déficit de 38 M€ en 2023, puis 21 M€ en 2024, nous sommes passés à un excédent de presque 8 M€ en 2025.**

Un engagement collectif exceptionnel

Avant toute chose, soyez-en chaleureusement remerciés ! Tous, élus, adhérents, salariés, bénévoles, vous avez engagé ou soutenu des efforts contraignants, douloureux parfois, pour mettre en œuvre, avec constance et détermination, notre plan de retour à l'équilibre. Avec une seule boussole : permettre à notre belle association de poursuivre ses missions auprès des personnes accompagnées et de porter ses valeurs et sa voix dans le débat public. Sans votre soutien, sans vos efforts, nous ne serions pas parvenus à un tel résultat ! Très sincèrement, merci !

Notre redressement est d'autant plus remarquable que nous sommes en avance sur nos prévisions, puisque notre plan de retour à l'équilibre tablait sur un déficit de 3 M€ en 2025.

Réduire les coûts sans impacter nos missions

Cette trajectoire de notre résultat n'est pas le fruit du hasard. Elle provient d'abord d'une très bonne maîtrise de nos coûts. C'est le résultat des efforts engagés, en particulier du PSE qui, pour douloureux qu'il soit, a permis de réduire la masse salariale de nos fonctions support depuis mi 2025. C'est aussi l'effet des différentes mesures de « chasse aux coûts » initiées dans notre plan de retour à l'équilibre, ceci sans dégrader la qualité des prestations ou réduire nos missions.

Dans nos établissements et services médico-sociaux et sanitaires, la progression des coûts ralentit fortement et s'élève à +0,5% seulement après neutralisation des éléments exceptionnels et variations de périmètre. En particulier, nos charges de personnel nettes n'augmentent que de +0,5% malgré une activité en hausse. Notre recours à l'intérim, très onéreux, a baissé de 17% (soit plus de 3 M€) – avec, en contrepartie, une augmentation des effectifs salariés de 2% pour assurer la continuité et la qualité des prestations délivrées aux personnes.

Si nous sommes parvenus à maîtriser notre masse salariale, la question des ressources humaines et de l'attractivité des métiers dans nos établissements et services médico-sociaux, et en particulier dans nos foyers et nos SAAD, reste d'actualité, comme dans l'ensemble du secteur en France.

Notre redressement est remarquable : d'un déficit de 38 M€ en 2023, nous sommes passés à un excédent de presque 8 M€ en 2025.

Rapport financier

2025

26

44

Un redressement très net
du médico-social

Parallèlement à cette bonne maîtrise des coûts, notre secteur médico-social a vu son activité progresser en 2025, avec une augmentation des crédits alloués d’une part au titre des 50 000 solutions (+4M€), d’autre part au titre du Ségur (+5M€), en rattrapage partiel des sous-financements précédents. Le manque de crédits au titre des accords du Ségur de la santé, avec ses trois vagues d’augmentation des salaires, est désormais estimé à 7 M€.

Au final, notre secteur médico-social et sanitaire retrouve une situation excédentaire de presque 6 M€, alors qu’il était en déficit de 14M€ en 2024 hors éléments exceptionnels. Le redressement est donc particulièrement net. Il faut toutefois souligner une forte disparité des résultats selon les types de structures et les financeurs. En particulier nos foyers, bien qu’en forte amélioration, restent globalement en fort déficit (de plus de 8M€).

Notre secteur en gestion directe, quant à lui, est en excédent pour la seconde année consécutive, de 2M€ en 2025. Mais celui-ci provient pour une part significative du produit de la vente de locaux, à hauteur de presque 8M€ (principalement les bureaux de la place de Rungis à Paris). Le résultat courant, sans ces cessions exceptionnelles, est déficitaire de 6M€, en légère amélioration par rapport à 2024.

L’activité de nos établissements de travail adapté et protégé (EA et activité commerciale des ESAT) a une nouvelle fois reculé, de 5%, dans un environnement économique morose et une situation géopolitique incertaine. Mais les coûts de fonctionnement ont très fortement baissé, pour s’adapter à ce contexte, avec une diminution des effectifs due au PSE ou à des départs non remplacés, mais aussi grâce à un repli des dépenses d’exploitation.

Nous retrouvons un socle pour envisager sereinement l’avenir. Il nous faut maintenant le consolider.

Nos délégations
sont le maillon essentiel
à notre engagement
et à notre plaidoyer.
Nous devons poursuivre
leur développement.

Record historique des legs
et assurance vie à plus de 17 M€

Notre Mouvement n’est pas en reste, puisque nos Délégations et services mandataires sont en fort excédent de 3,4 M€, il est vrai en partie lié à une cession de locaux et à un legs important. La collecte de ressources progresse en 2025 de + 1 M€, et les legs et assurances vie atteignent un record historique à plus de 17M€ (versus un peu moins de 15M€ en 2024, qui était déjà une excellente année). Au-delà des effets conjoncturels, c’est le signe que notre association reste attractive pour nos bienfaiteurs. Les autres ressources progressent aussi, mais notre siège enregistre des coûts ponctuels qui dégradent son résultat.

Globalement donc, le redressement de nos comptes est spectaculaire, et plus rapide que prévu. Notre trésorerie au 31 décembre 2025 se dégrade certes, mais sous des effets conjoncturels très temporaires, et non plus du fait de pertes d’exploitation. Grâce à vous, grâce aux efforts de tous, nous sortons la tête de l’eau, nous retrouvons un socle pour envisager plus sereinement l’avenir.

Mais ce socle nécessite d’être consolidé, la transformation en cours vers plus d’efficacité d’être poursuivie, pour sécuriser durablement notre modèle économique et nous permettre, au-delà des chiffres, de poursuivre notre action et nos combats pour une société plus juste, plus équitable. Car certaines menaces se font jour dès 2026 : un contexte géopolitique défavorable, emprunt d’incertitude, qui provoque une hausse de l’inflation et pénalise l’activité de nos entreprises adaptées ; une situation budgétaire de notre pays très fragile qui conduit, dès 2026, à nous faire supporter des charges nouvelles dont le coût est loin d’être neutre, par un renchérissement du coût du travail, ou par la diminution des aides aux postes de nos entreprises adaptées.

Je le disais déjà l’année dernière, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes. Et nous avons démontré depuis trois ans, tous ensemble, collectivement, que nous étions capables de nous mobiliser pour redresser la trajectoire de nos comptes.

Il nous faut poursuivre !

Les délégations,
maillon essentiel de notre action

Tout ceci n’a qu’une seule finalité : nous permettre d’imaginer et construire la société inclusivelle que nous appelons de nos vœux. Le conseil d’administration a récemment réaffirmé le rôle essentiel des Délégations dans cette mission au service de la citoyenneté et du vivre ensemble. Elles sont le maillon premier, essentiel, à notre engagement et à notre plaidoyer, et nous devons poursuivre le développement de leur activité – déjà à l’œuvre, et c’est encourageant !

Consolider notre situation financière, retrouver des marges de manœuvre économiques, c’est retrouver une assise solide et cela n’a qu’un seul but : nous donner les moyens de toujours assurer notre mission sociale et sociétale. C’est nous permettre de porter au débat public la voix de ceux que nous défendons, c’est favoriser le lien social entre les personnes, qui nous est si cher et pourtant menacé parfois par les intolérances ou tracasseries du quotidien. Nous sommes tous convaincus du caractère essentiel à faire entendre cette petite voix du respect des droits humains et de valeurs de bons sens et d’humanité.

Vous l’avez parfaitement compris, et j’en suis sûr, c’est pour cela que vous vous êtes tous mobilisés pour remettre notre belle association sur de bons rails et redresser si puissamment et si rapidement nos comptes. Je vous en remercie très chaleureusement.

Consolider notre situation
financière, c’est nous donner
les moyens de toujours assurer
notre mission sociale
et sociétale.

À l’heure où je m’appête à vous restituer mon mandat de Trésorier, non sans émotion, c’est pour moi un grand motif de satisfaction : savoir que votre engagement est sans faille, aussi bien pour faire face aux défis économiques auxquels nous sommes confrontés que pour porter la vision qui nous anime d’une société plus juste et solidaire.

Je forme le vœu que toujours nous restions unis pour donner des raisons d’espérer à ceux qui nous font confiance, et porter dans le débat public nos valeurs d’humanité et de respect de toute femme et tout homme. Unis, quelles que soient les circonstances, y compris lorsqu’elles nécessitent des efforts difficiles pour redresser une situation économique compromise, comme celle que nous avons connue.

Un très grand merci à tous, très sincèrement.

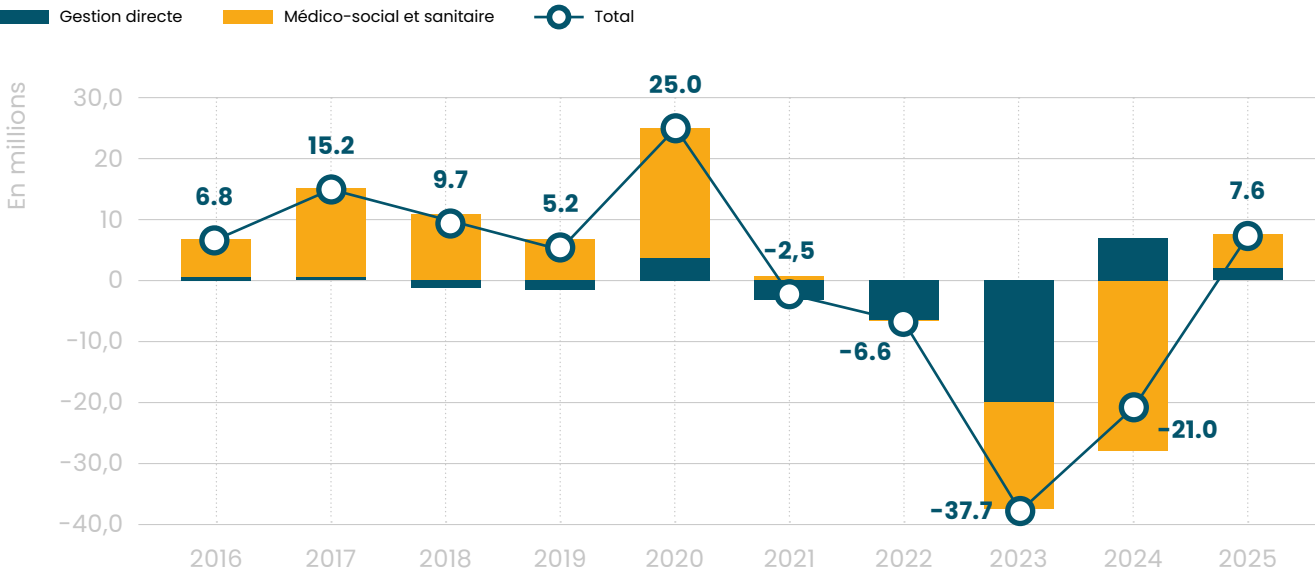


2844

Rapport de gestion 2025

Notre résultat se redresse de manière très significative et est excédentaire de 7,6 M€ en 2025.

Évolution du résultat (en M€)



Les données chiffrées sont les suivantes :

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Gestion directe de l'association									
547 218	471 090	-1 183 792	-1 537 192	3 717 886	-3 240 801	-6 575 128	-20 025 381	6 986 907	1 973 291
Etablissements médico-sociaux									
6 211 249	14 748 052	10 916 570	6 707 206	21 315 352	731 632	- 32 248	-17 701 576	-28 026 460	5 611 594
Total									
6 758 466	15 219 142	9 732 778	5 170 014	25 033 239	-2 509 168	- 6 607 376	-37 726 957	-21 039 552	7 584 885

(en euros)

Notre redressement est particulièrement net, et plus rapide que prévu, puisque notre plan de retour à l'équilibre tablait sur un déficit de 3,2 M€ en 2025.

Il est principalement le résultat des mesures de réduction des coûts initiées dans ce plan. En particulier, notre PSE, qui réorganise nos fonctions support, a été engagé à mi année 2025. Les autres volets de baisse des coûts ont également été déployés.

Il faut noter également une hausse de l'activité dans notre secteur médico-social, avec l'obtention des crédits pour déployer le plan gouvernemental des 50 000 solutions.

2944

I. Analyse du résultat

L'excédent global de l'association en 2025 s'élève à 7 584 885 €, soit 0,7% des produits courants.

L'analyse du résultat doit être décomposée en distinguant les établissements médico-sociaux et sanitaires, dont le résultat est encadré par la puissance publique et peut revenir en partie aux organismes financeurs, et les structures en gestion directe de l'association pour lesquelles l'association assume le risque financier.

1. Tableau des résultats par secteur d'activité

	Charges (€)	%	Produits (€)	%	Résultat (€)
ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX ET SANITAIRES					
CAMSP et CMPP	27 062 915	2,5	30 990 361	2,8	3 927 446
SESSD	74 604 379	6,9	79 225 666	7,2	4 621 286
IEM	175 537 152	16,2	177 456 406	16,2	1 919 254
Hébergement et vie sociale	327 482 241	30,2	319 110 689	29,2	- 8 371 552
Accompagnement médico-social	91 212 360	8,4	98 844 570	9,0	7 632 210
Aide et accompagnement à domicile	15 388 206	1,4	11 743 876	1,1	- 3 644 329
ESAT section sociale	31 114 051	2,9	30 852 312	2,8	- 261 739
SSR	29 935 731	2,8	29 645 177	2,7	- 290 554
SATVA	265 259	0,0	344 830	0,0	79 571
Total établissements médico-sociaux	772 602 294	71,2	778 213 888	71,2	5 611 594
ÉTABLISSEMENTS EN GESTION DIRECTE					
Entreprises adaptées	127 537 390	11,7	131 424 706	12,0	3 887 316
ESAT section commerciale	38 874 819	3,6	38 637 583	3,5	-237 235
Total établissements en gestion directe	166 412 209	15,3	170 062 289	15,6	3 650 081
SECTEUR MOUVEMENT ET SERVICES CENTRAUX					
Délégations départementales	32 859 502	3	35 385 952	3,2	2 526 450
Services mandataires	1 952 591	0,2	2 825 321	0,3	872 729
APF Évasion et Ferme Léonie	2 620 786	0,2	2 564 159	0,2	56 627
APF Formation	3 816 012	0,4	3 438 721	0,3	377 291
TechLab	963 880	0,1	871 116	0,1	92 764
Centre de services numériques	13 460 873	1,2	13 068 930	1,2	391 943
Siège national	71 099 971	6,5	67 337 482	6,2	- 3 762 489
CGM - CSP	19 903 408	1,8	19 508 553	1,8	-394 854
Total secteur Mouvement et Services centraux	146 677 023	13,5	145 000 233	13,3	- 1 676 789
Total gestion directe	313 089 232	30,7	315 062 523	30,6	1 973 291
Pour mémoire : total général 2024	1 040 798 987	100,0	1 066 619 980	100,0	- 21 039 552
Total général	1 085 691 526	101,8	1 093 276 410	101,8	7 584 885
Variation 2025 / 2024 en €	1 087 659 533		26 656 430		28 624 437
Variation 2025 / 2024 en %	-0,2		2,5		-136,1

Charges et produits présentés avant élimination des flux internes. Le résultat présenté est le résultat effectif.

2. Le résultat de la gestion directe

C'est le résultat des activités qui ne sont pas dans le champ médico-social ou sanitaire (réglementé par la puissance publique), et dont l'association assume directement le risque financier. Il est excédentaire de 1 973 291 € en 2025, et se décompose lui-même en :

- Un déficit du secteur « mouvement & services centraux » (National inclus) de 1 676 789 €, qui correspond au résultat de nos activités de plaidoyer, d'aide humaine hors champ médico-social, de nos offres de loisirs, de formation et d'innovation technologique au bénéfice des personnes en situation de handicap (délégations, services mandataires, APF Evasion, APF Formation, TechLab), ainsi qu'aux activités support (service informatique et siège national).
- Un excédent des établissements de travail adapté et protégé de 3 650 081 €.

Cet excédent global de presque 2 M€ inclut des plus-values de cessions d'actifs à hauteur de 7,9 M€, mais également, en sens inverse, des coûts ponctuels non récurrents estimés à 3,6 M€. Le résultat courant, sans ces éléments exceptionnels, est déficitaire de 2,3 M€, en amélioration par rapport à 2024 (-6,5 M€).

Globalement, dans ces deux secteurs « mouvement & services centraux » et « établissements de travail adapté », qui regroupent les activités dites de gestion directe de l'association, les charges augmentent de +1,2%, mais les produits reculent de -0,4%, essentiellement du fait de cessions d'actifs plus élevées en 2024. Plus précisément, on observe les caractéristiques suivantes :

a) Le secteur du « mouvement & services centraux »

Le résultat du secteur du « mouvement » (National inclus) est déficitaire de 1,7 M€. Il inclut des plus-values de cessions d'actifs exceptionnelles de 6,8 M€, si bien que le résultat courant (sans ces cessions non pérennes) est déficitaire de 8,5 M€. Il l'était de 6,9 M€ en 2024 (toujours hors éléments exceptionnels). Les principales ressources (dons et legs, et produits d'activité) s'améliorent, mais des coûts supplémentaires, en partie liés à la réorganisation des fonctions support, dégradent temporairement le résultat.

- Les Délégations dégagent un excédent de 1,8 M€ hors éléments exceptionnels (versus un excédent de 0,8 M€ en 2024). Nos Délégations, qui portent

nos activités de plaidoyer et de lien social, bénéficient désormais d'une dotation nationale qui couvre leurs besoins essentiels et leur permet de se consacrer pleinement au développement d'activités nouvelles, en lien avec nos missions sociales, et génératrices de revenus. En 2025, l'amélioration du produit de la collecte, et en particulier des legs, explique la hausse du résultat.

- Les services mandataires sont en excédent de 0,9 M€, et voient leur activité progresser de +17%, après +23% en 2024.
- APF Evasion, qui organise des séjours de vacances pour jeunes et adultes handicapés, et notre centre de loisirs du Jura, sont déficitaires de -0,1 M€ (versus -0,3 M€ en 2024), dans un contexte de diminution d'activité et de réduction des coûts.
- APF Formation, qui assure des prestations de formation spécifiques au secteur médico-social et des personnes en situation de handicap, réduit son déficit, qui s'élève à 0,4 M€ en 2025 (versus -0,6 M€ en 2024 hors éléments exceptionnels). La hausse de l'activité est forte et les coûts ont été mieux maîtrisés (notamment du fait du PSE).
- TechLab, notre service chargé de diffuser les nouvelles technologies pour les personnes en situation de handicap, présente un résultat légèrement déficitaire de 0,1 M€, comme en 2024.
- Le siège et le CSN (service informatique) sont globalement en excédent de 4,5 M€. Hors cessions d'actifs, le déficit est de 1,6 M€. Les ressources progressent mais les coûts aussi, certains n'étant toutefois pas pérennes.
- Le national enregistre quant à lui le financement qu'il assure à nos Délégations. Son déficit est de 8,6 M€ hors éléments exceptionnels.

b) Les établissements de travail adapté et protégé

Le secteur des établissements en gestion directe correspond aux structures de travail adapté et protégé (excepté les activités médico-sociales des ESAT). Celui-ci dégage un excédent de 1,8 M€ mais, si l'on neutralise les éléments exceptionnels, il ressort en léger excédent de 0,4 M€. Il était en déficit de 4,4 M€ en 2024.

- Les entreprises adaptées affichent, hors éléments exceptionnels, un excédent de 2,8 M€ en 2025 (versus un excédent de 0,6 M€ en 2024). Le chiffre d'affaires a continué de décroître (-5%), dans un contexte économique et géopolitique

incertain, en particulier dans le secteur industriel. Nous avons adapté nos coûts à ce contexte, en réduisant notre masse salariale, sous l'effet du PSE mais aussi de départs non remplacés. Nos coûts de fonctionnement sont également en repli.

- Les ESAT (gestion commerciale) sont déficitaires de 0,2 M€ en 2025 comme en 2024. L'activité a très légèrement diminué.

3. Le résultat des établissements médico-sociaux et sanitaires

Notre secteur médico-social et sanitaire dégage un excédent de 5,6 M€ en 2025 (et de 6,5 M€ hors éléments exceptionnels), versus un déficit de -13,8 M€ en 2024 (également hors éléments exceptionnels).

Ce secteur regroupe les centres d'action médico-sociale précoce, les services d'éducation spécialisée et de soins à domicile, les instituts d'éducation motrice, les établissements de soins médicaux et de réadaptation, les foyers et autres établissements d'hébergement et de vie sociale, les services d'accompagnement, les services d'aide et d'accompagnement à domicile et les établissements et services d'aides par le travail (pour leurs activités médico-sociales).

Les charges courantes de ce secteur, dont la progression avait déjà fortement ralenti en 2024, n'ont que très faiblement augmenté en 2025. Leur hausse est limitée à +0,5% seulement après neutralisation des éléments exceptionnels et variations de périmètre. Nos coûts de personnel sont maîtrisés, l'intérim (très onéreux) a diminué mais les effectifs salariés ont progressé de +2% pour assurer la continuité et la qualité des prestations délivrées aux personnes.

Les crédits alloués ont progressé de +2,5%, en partie du fait d'un développement d'activité au titre des 50 000 solutions (+4 M€), mais aussi pour le rattrapage partiel (5 M€) du sous-financement des mesures issues du Ségur de la santé. Ce manque de crédits au titre du Ségur est estimé à 7 M€ en 2025 (versus 12 M€ en 2024).

Il faut noter toutefois une forte disparité de résultats selon les types d'établissements ou services et selon les financeurs. Nos foyers en particulier, quoiqu'en amélioration très nette, restent en déficit important (8 M€ soit 2,7% de leurs produits courants). Les problématiques de gestion des ressources humaines y sont importantes, les métiers de l'accompagnement médico-social

n'ayant plus la même attractivité qu'il y a quelques années. C'est un problème général dans notre pays qui doit nous interroger pour l'avenir.

A l'inverse, nos établissements et services du secteur enfance, qui n'ont pas les mêmes problématiques, dégagent un excédent significatif.

II. Perspectives d'évolution

La trésorerie au 31 décembre 2025 se dégrade de -30 M€. Elle s'élève à 104 M€ fin 2025 et est équivalente, à la clôture de l'exercice, à 35 jours de fonctionnement de l'association, (versus 45 jours). Cette baisse est tout à fait ponctuelle et temporaire, puisqu'elle provient des décalages de paiement à court terme et non pas de pertes d'exploitation comme les deux années précédentes. En particulier, nos créances médico-sociales ont fortement augmenté à la clôture (+21 M€) du fait de crédits alloués très tardivement et encaissés début 2026. La structure financière globale d'APF France handicap reste saine et stable.

Notre redressement est toutefois fragilisé en 2026 par plusieurs facteurs : d'une part un contexte géopolitique et économique incertain qui favorise un retour de l'inflation, et pénalise l'activité de nos entreprises adaptées ; et d'autre part, un contexte budgétaire national difficile qui se traduit, en ce qui nous concerne, par des coûts supplémentaires (assujettissement à la taxe d'apprentissage, diminution des allègements de charges sociales) ou par une baisse des aides (aides aux postes en entreprises adaptées).

La structure financière globale d'APF France handicap reste saine et stable.

32

44

III. Chiffres clés

Les fonds gérés par APF France handicap en 2025 pour la réalisation de son activité (hors investissements) se répartissent comme suit :

Emplois			Autres charges
Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions, aux fonds dédiés et IS
914 millions €	6 millions €	51 millions €	24 millions €

Accueil, loisirs, défense des droits, information	32 millions €
Activités médico-sociales et de santé	697 millions €
Emploi	180 millions €
Formation	4 millions €

Total des emplois : 971 millions €

Total des charges 2025 : 995 millions €

Ressources			Autres produits
Fonds publics	Dons et legs	Produits d'activité et divers	Reprises sur provisions et sur fonds dédiés
799 millions €	31,8 millions €	146 millions €	25 millions €
Total des ressources : 977 millions €			
Total des produits 2025 : 1 002 millions €			

IV. Contrôle des comptes et publication

Les comptes de l'association sont contrôlés par le cabinet JEGARD CREATIS, commissaire aux comptes. En tant qu'association reconnue d'utilité publique depuis 1945, et agréée par différents ministères (Affaires sociales, Travail-emploi, Jeunesse et sports, ...), APF France handicap rend compte de ses activités et de sa gestion à ces différentes administrations, avec lesquelles elle est en relation permanente, ainsi qu'au ministère de l'Intérieur.

En 2001, l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), rattachée au Ministère de l'emploi et de la solidarité a effectué un contrôle approfondi au sein de l'association. Les conclusions de son rapport précisent que « l'appréciation portée par la mission de l'IGAS sur les conditions d'utilisation des ressources issues de la générosité publique et la gestion des activités correspondantes est globalement positive ». APF France handicap applique l'essentiel des recommandations formulées par l'IGAS.

L'association est membre depuis 1988 du Don en Confiance. APF France handicap accepte de se soumettre volontairement, chaque année, aux vérifications de cet organisme qui portent sur le respect des engagements de transparence souscrits :

- emploi des fonds collectés conformément aux buts annoncés,
- transparence financière sur l'utilisation des ressources,
- respect des exigences en matière d'appel à la générosité publique,
- rigueur dans leurs relations avec les prestataires de services
- chaque année, les contrôleurs du Don en Confiance établissent un rapport sur le respect de ces engagements.

Comme chaque année, les comptes des 530 structures comptables de l'association ont fait l'objet d'un document unique, présentant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, l'annexe aux comptes de l'exercice incluant le compte d'emploi des ressources, le rapport du commissaire aux comptes.

Nos comptes annuels¹, publiés à la direction des journaux officiels, sont diffusés aux responsables de nos structures, aux administrations qui contrôlent et qui financent les activités, aux responsables politiques, aux adhérents et à tous les donateurs qui le souhaitent. Par ailleurs, comme tous les ans, une synthèse des comptes est publiée dans le rapport d'activités de l'association.



1. Vous pouvez vous procurer ce document sur notre site internet www.apf-francehandicap.org

33

44



En immersion avec...

Carine Truffot-Robache,
responsable
d'antenne CSP

« Construire une relation de confiance avec les établissements »

J'ai rejoint APF France handicap en septembre 2025 pour prendre la responsabilité d'une des quatre antennes du Centre de services partagés (CSP) comptabilité. Aujourd'hui, je manage une équipe d'une trentaine de collaborateurs qui accompagne les établissements médico-sociaux et les délégations au sein de trois régions.

La création du CSP marque l'aboutissement d'une transformation engagée depuis plusieurs années. Autrefois, la comptabilité était réalisée par des comptables intégrés aux établissements. Le regroupement de cette compétence au sein d'un Centre de services partagés permet de mutualiser les bonnes pratiques et d'assurer une continuité de service au bénéfice des établissements.

Notre rôle est d'apporter à leurs directions et aux Responsables régionaux administratifs et financiers des éléments comptables rigoureux pour qu'ils puissent piloter leurs établissements avec précision, développer leurs projets et consacrer leurs ressources de manière efficiente à leurs missions.

L'enjeu pour les années à venir est de renforcer cette relation de confiance avec les directions des établissements. Nous avons besoin les uns des autres pour remplir nos missions. C'est cette coopération, associée au professionnalisme des équipes et au sens porté par notre association, qui me motive au quotidien. »

ACTIF BILAN 2025
(en euros)

		Exercice clos le 31.12.2025		31.12.24	
		Montant brut	Amortissements dépréciations	Montant net	Montant net
Frais d'établissement		3 183 742	2 922 116	261 626	188 952
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles	Frais de développement	2 516 706	786 609	1 730 098	1 841 381
	Donations temporaires d'usufruit				
	Logiciels, droits et autres valeurs similaires	17 620 978	14 030 240	3 590 738	4 595 573
	Autres immobilisations incorporelles	2 057 862	830 354	1 227 508	1 327 880
	Immo. incorporelles en cours, avances et acomptes	826 223		826 223	95 666
Immobilisations corporelles	Terrains	23 794 553	3 206 823	20 587 731	20 048 413
	Constructions	446 913 451	269 378 684	177 534 767	177 754 472
	Installations techniques, matériel et outillage	96 904 652	79 489 775	17 414 877	18 826 408
	Autres immobilisations corporelles	158 016 469	122 736 678	35 279 791	39 398 504
	Immo. corporelles en cours, avances et acomptes	33 635 619		33 635 619	33 324 856
	Biens reçus par legs ou donat. destinés à être cédés	15 672 077		15 672 077	16 218 143
Immobilisations financières	Participations	243 792	31 000	212 792	
	Créances rattachées à des participations	4 635		4 635	
	Autres titres immobilisés	208 373	12 650	195 723	
	Prêts	3 847 590	12 622	3 834 969	1 945 682
	Autres immobilisations financières	4 756 884	707 457	4 049 427	4 943 763
Total de l'actif immobilisé		807 019 866	491 222 891	315 796 974	320 320 741
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements	8 578 578	2 428 408	6 150 170	6 780 391
	En-cours de production (biens et services)	807 808	645	807 163	1 017 976
	Produits intermédiaires et finis	1 306 659	223 715	1 082 943	1 122 832
	Marchandises	134 099	24 998	109 101	-138 911
Créances	Usagers, redevables et comptes rattachés	72 531 864	2 185 744	70 346 120	49 127 376
	Clients et comptes rattachés	28 267 439	2 064 333	26 203 107	29 390 251
	Créances reçues par legs ou donations	7 081 220		7 081 220	8 952 590
	Autres créances	87 272 365	1 444 367	85 827 998	59 972 987
	Charges constatées d'avance	4 187 241		4 187 241	4 260 394
Valeurs mobilières de placement		67 838 152	1 188 160	66 649 992	78 364 668
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités		50 735 373		50 735 373	56 162 857
Total de l'actif circulant		328 740 798	9 560 369	319 180 429	295 013 410
Frais d'émission des emprunts		1 947 450		1 947 450	2 051 950
Total de l'actif		1 140 891 855	503 705 376	637 186 479	617 575 053
Engagements reçus (hors bilan)	Legs nets à réaliser, acceptés par le conseil d'administration après la clôture de l'exercice			832 129	1 523 976
	Autres			13 810 812	14 787 425

PASSIF BILAN 2025 (en euros)

		31.12.2025	31.12.2024
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise	23 353 765	21 817 743
	Fonds propres avec droit de reprise	367 526	367 526
	Écarts de réévaluation	434 502	434 502
	Réserves		
	Réserves des activités médico-sociales	154 981 474	156 285 212
	Autres réserves	87 490 839	86 776 633
	Report à nouveau		
	Report à nouveau des établissements et services médico-sociaux	-50 882 134	-22 882 547
	Report à nouveau des établissements sanitaires	3 990 704	3 814 384
	Report à nouveau des activités en gestion directe	-106 278 128	-112 976 803
	Résultat de l'exercice		
	Résultat de l'exercice des établissements et services médico-sociaux	5 885 532	-28 790 995
	Résultat de l'exercice des établissements sanitaires	-290 554	176 320
Situation nette	Résultat de l'exercice des activités en gestion directe	1 973 291	6 986 908
		121 026 816	112 008 881
	Subventions d'investissement	25 603 153	26 815 834
	Provisions réglementées	28 126 946	25 732 813
Total des fonds propres		174 756 915	164 557 528
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs et donations	19 143 250	22 114 442
	Fonds dédiés	120 117 088	119 950 957
Total des fonds reportés et dédiés		139 260 338	142 065 398
Provisions pour risques et charges		35 182 726	40 836 681
DETTES			
Dettes financières	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (à long terme)	89 191 092	94 609 177
	Découverts bancaires (à court terme)	13 138 950	6 030
	Emprunts et dettes financières divers	709 506	750 114
Dettes d'exploitation et diverses			
Dettes d'exploitation et diverses	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 035 990	34 328 855
	Dettes des legs ou donations	3 610 047	3 056 291
	Dettes fiscales et sociales	118 985 389	118 352 308
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 020 839	1 017 475
	Autres dettes	21 509 816	17 111 464
Produits constatés d'avance		1 784 870	1 343 982
Total des dettes		287 986 500	270 575 695
Total du passif		637 186 479	618 035 303
Engagements donnés (hors bilan)	Avals, cautions, garanties donnés	28 912 520	27 184 929
	Autres	33 077 261	38 546 459

36

44

COMPTE DU RÉSULTAT 2025 (1)

(en euros)

		2025	2024
Cotisations		397 463	409 784
Ventes de biens de services	Ventes de biens (1)	12 340 318	15 546 172
	Ventes de prestations de service (2)	104 874 148	105 123 323
	Production stockée ou immobilisée	-172 163	107 986
Produits de tiers financeurs	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Concours publics	779 964 571	757 646 392
	Subventions d'exploitation	18 901 275	15 528 165
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	11 679 486	12 622 365
	Mécénats	1 716 232	1 810 722
	Legs, donations et assurance-vie	17 494 768	15 107 782
	Contributions financières	50 025	454 515
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	4 980 525	13 828 435
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles		13 568 908	
Utilisation des fonds dédiés		8 639 392	7 918 287
Autres produits		13 609 613	12 777 471
Produits d'exploitation		988 044 559	958 881 398
Achats stockés	Achats de marchandises	537 213	499 876
	Variation de stocks	666 732	301 025
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	9 306 452	11 611 499
	Variation de stocks	-113 147	79 278
Autres achats et charges externes		245 608 620	228 514 834
Aides financières		733 224	595 667
Impôts, taxes et versements assimilés	Impôts et taxes sur rémunérations	50 188 727	51 033 999
	Autres impôts et taxes	3 654 069	3 673 916
Charges de personnel	Salaires	448 159 398	453 627 188
	Cotisations sociales	165 838 815	169 833 458
Dotation aux amortissements, provisions & engagements	Dotation aux amortissements et aux dépréciations	31 507 707	32 069 513
	Dotation aux provisions	8 978 415	13 529 589
	Reports en fonds dédiés	8 596 309	11 056 306
Valeur comptable des immobilisations incorporelles & corporelles cédées		5 377 275	
Autres charges de gestion courante		6 156 043	4 718 148
Charges d'exploitation		985 195 849	981 144 297
I. Résultat de l'exploitation		2 848 710	-22 262 899

37

44

COMPTE DU RÉSULTAT 2025 (2)

(en euros)

	2025	2024
Produits financiers de participation		
Revenus des valeurs mobilières	1 984 252	2 239 043
Autres intérêts et produits assimilés	180 065	297 151
Reprises sur dépréciations et provisions	1 596 948	672 126
Différences positives de change	6 839	
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 740	1 563
Produits financiers	3 770 844	3 209 882
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 202 000	2 187 000
Intérêts et charges assimilées	2 976 476	2 814 230
Différences négatives de change	135	
Valeurs comptes des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-20 914	27 249
Charges financières	4 157 697	5 028 479
II. Résultat financier	-386 853	-1 818 597
III. Résultat courant (I + II)	2 461 857	-24 081 496
Produits exceptionnels	10 279 073	28 750 195
Charges exceptionnelles	4 960 997	26 038 803
IV. Résultat exceptionnel	5 318 076	2 711 392
Impôt sur les bénéfices	211 665	257 663
Total des produits	1 002 094 477	990 841 475
Total des charges	994 526 208	1 012 469 242
Résultat de l'exercice des établissements et services médico-sociaux	5 885 532	-28 790 995
Résultat de l'exercice des établissements sanitaires	-290 554	176 320
Résultat de l'exercice des activités en gestion directe	1 973 291	6 986 908
(1) dont ventes de dons en nature	469 823	448 302
(2) dont parrainages	2 544	néant

En bref

APF France handicap

Acteur majeur du handicap en France, APF France handicap porte un projet de société fondé sur l'égalité des droits et la citoyenneté. Elle rassemble personnes concernées, proches et sympathisants autour d'une ambition commune : imaginer et construire une société inclusivesselle.

APF France handicap naît en 1933 de la révolte de quatre jeunes atteints de poliomyélites contre une société dans laquelle rien n'était ni prévu ni adapté pour eux. Depuis, leur combat est la mission d'APF France handicap.

Pionnière de la lutte pour les droits et l'accompagnement des personnes en situation de handicap, APF France handicap est la principale association nationale du champ du handicap, gouvernée par les personnes pour elles-mêmes et ouverte à tous : familles, proches, sympathisants.

Au nom de sa raison d'être, imaginer et construire la société inclusivesselle, APF France handicap a pour missions :

- La représentation, la défense et le soutien des personnes en situation de handicap, et la lutte contre les discriminations ;
- La pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres ;
- L'amélioration de la réponse aux besoins, de la situation sociale, professionnelle, matérielle et de santé, des personnes en situation de handicap, de leurs familles et de leurs proches aidants.

Nos valeurs :
l'humain, le militantisme,
la solidarité sociale,
l'intérêt général



La société inclusivesselle

La société universelle et inclusive place le progrès humain au cœur de chaque décision sociétale et permet à chaque personne de prendre toute sa place et d'apporter sa contribution singulière.



Mobilisée au quotidien, APF France handicap agit sur tous les fronts : défense des droits, sensibilisation, accès à l'emploi, éducation, accompagnement et soins. Elle œuvre aussi à renforcer le lien social et à guider les personnes dans leurs parcours de vie.

APF France handicap agit chaque jour pour :

- Défendre les droits via des actions de plaidoyer, la mobilisation citoyenne et institutionnelle, des actions judiciaires ;
- Sensibiliser la société à la question du handicap ;
- Promouvoir l'emploi et l'intégration professionnelle des personnes en milieu ordinaire et adapté ;
- Accompagner les enfants et les jeunes dans leur éducation et leur formation ;
- Dispenser des services, des soins et des prestations d'hébergement et d'accompagnement, à domicile, en ville ou en établissements ;
- Créer du lien social à travers ses actions associatives et ses offres de service ;
- Apporter information et conseil aux personnes.

Un Plan de retour à l'équilibre pour garantir la poursuite des missions

La dynamique engagée avec le Plan de Retour à l'Équilibre (PRE) a produit en 2025 des effets tangibles. Ce plan s'inscrit dans une logique de redressement financier durable, de priorisation stratégique et de maîtrise des risques. Grâce à la mobilisation et à une action collectives, les premiers résultats sont au rendez-vous. L'association est revenue à l'équilibre et les objectifs ont été atteints, témoignant de l'efficacité des mesures mises en œuvre et de la capacité collective à agir dans un contexte contraint. Parallèlement, l'organisation a gagné en efficience, alors que certains chantiers structurants, notamment liés aux systèmes comptables et de paie, se poursuivent.

L'année 2025 restera marquée par la mise en œuvre du plus important Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) de l'histoire d'APF France handicap. Contrainte par les difficultés financières et économiques, l'association a supprimé 350 postes dans les fonctions siège et supports. Une étape particulièrement difficile pour l'association et ses salariés, reflétant la profondeur de la crise du monde associatif comme la volonté d'APF France handicap de trouver des solutions pérennes pour poursuivre ses missions.

« Mon combat : que la société cesse de nous voir comme des objets de soins pour nous reconnaître comme des sujets de droit. »

Pascale Ribes
Présidente

40

44

L'association

Gouvernance

et instances

L'Assemblée générale

Constituée des adhérents de l'association, l'Assemblée générale porte les orientations définies par les statuts et le projet associatif et suit leur mise en œuvre.

Le Conseil d'administration (voir ci-contre)

Les Conseils APF France handicap de département (CAPFD) et de région (CAPFR)

Ils sont les garants de la mise en œuvre locale des orientations associatives et politiques nationales d'APF France handicap et de la prise en compte des attentes et besoins exprimés par les adhérents.

Les groupes initiatives nationaux

Ce sont des espaces d'échanges, de concertation, de réflexions, d'information et d'actions sur des thèmes mobilisant notre réseau sur diverses thématiques, comme la sclérose en plaques (SEP), les difficultés d'élocution (DEC) et la Fabrique de l'engagement (GIN).

Les réseaux thématiques

Dans une volonté d'animation de son réseau associatif, en lien avec les régions et impliquant les expertises militantes et professionnelles, les sept réseaux thématiques ont déjà été créés :

- accessibilité ;
- santé ;
- europe et international ;
- compensation ;
- emploi, travail, formation ;
- éducation, scolarité ;
- dimension familiale.

Des groupes de travail ponctuels sont aussi constitués en fonction des sujets d'actualité.

Le Conseil d'administration

Les 24 administrateurs sont élus par les adhérents, 18 vivant avec un handicap moteur et 6 parmi les autres membres de l'association, dont au moins 2 membres des familles de personnes en situation de handicap.

Les administrateurs sont élus tous les trois ans par moitié. Ce sont ensuite les administrateurs qui élisent les membres du bureau et notamment la présidence. Avec l'appui de la Direction générale, le Conseil d'administration prend les décisions permettant aux acteurs de l'association de mettre en œuvre le projet associatif, de mener à bien ses actions de défense des droits des personnes et les solutions inclusives des délégations, établissements et services médico-sociaux et entreprises adaptées.

Le Conseil d'administration

Le bureau

Présidente	Vice-président	Vice-présidente	Vice-président
			
Pascale Ribes	Philippe Jeannoton	Hélène Vallantin-Dulac	Marc Verove
Trésorier	Trésorière adjointe	Secrétaire	Secrétaire adjointe
			
Alain Rochon	Catherine Verneau	Meriem Boumerdas	Sylvie Crelier

Les administrateurs en 2025

			
Bernard Avon	Christine Beauverger	Loïc Brissaud	Thibaud Bry
			
Isabel da Costa	Aurélien Dollat	Mylan Douthe	Leslie Gaspard
			
Diane Affoué Goli	Jean-Manuel Hergas	Marion Legac-Padox	Fabienne Levasseur
			
Caroline Lhomme	Serge Mabally	Stéphanie Persoz	

41

44



En immersion avec...
Christine Trepte,
représentante régionale
APF France handicap
Hauts-de-France

« Être la voix des territoires »

Je suis représentante régionale APF France handicap pour les Hauts-de-France et élue dans la Somme. Mon rôle, comme celui de tous les élus, est de porter la politique de l'association sur les territoires, mais aussi de faire remonter les réalités du terrain pour qu'elles soient prises en compte au niveau national.

Nous sommes présents dans de nombreuses instances locales : maisons départementales des personnes handicapées, agences régionales de santé, collectivités... Partout où il faut faire avancer les droits. Notre action consiste à défendre, mais aussi à être force de proposition, car aujourd'hui il faut construire des solutions avec les acteurs publics.

Nous jouons un rôle de lien, une véritable courroie de transmission entre le national et les territoires. Chaque région a ses spécificités, ses enjeux, et il est essentiel de les faire entendre pour adapter les réponses.

Ce qui me motive au quotidien, c'est d'être utile aux autres et de m'engager pour faire progresser les droits des personnes qui n'ont pas la possibilité de se défendre seules. ”

4244

Implantation

Partout, pour tous

17 317 adhérents

dont 510 élus dans les conseils de département et de région

14 950 salariés

35 000 personnes accompagnées

dans nos structures et services

12 500 bénévoles

116 961 donateurs

dont 31 129 réguliers



83 départements agréés

Mand’APF France handicap pour plus de 600 particuliers employeurs en situation de handicap

Un dispositif d’accès aux Droits, **Handi-Droits** : plus de 10 000 sollicitations et 2 785 problématiques juridiques en délégations, traitées par un réseau de plus de 300 bénévoles et professionnels

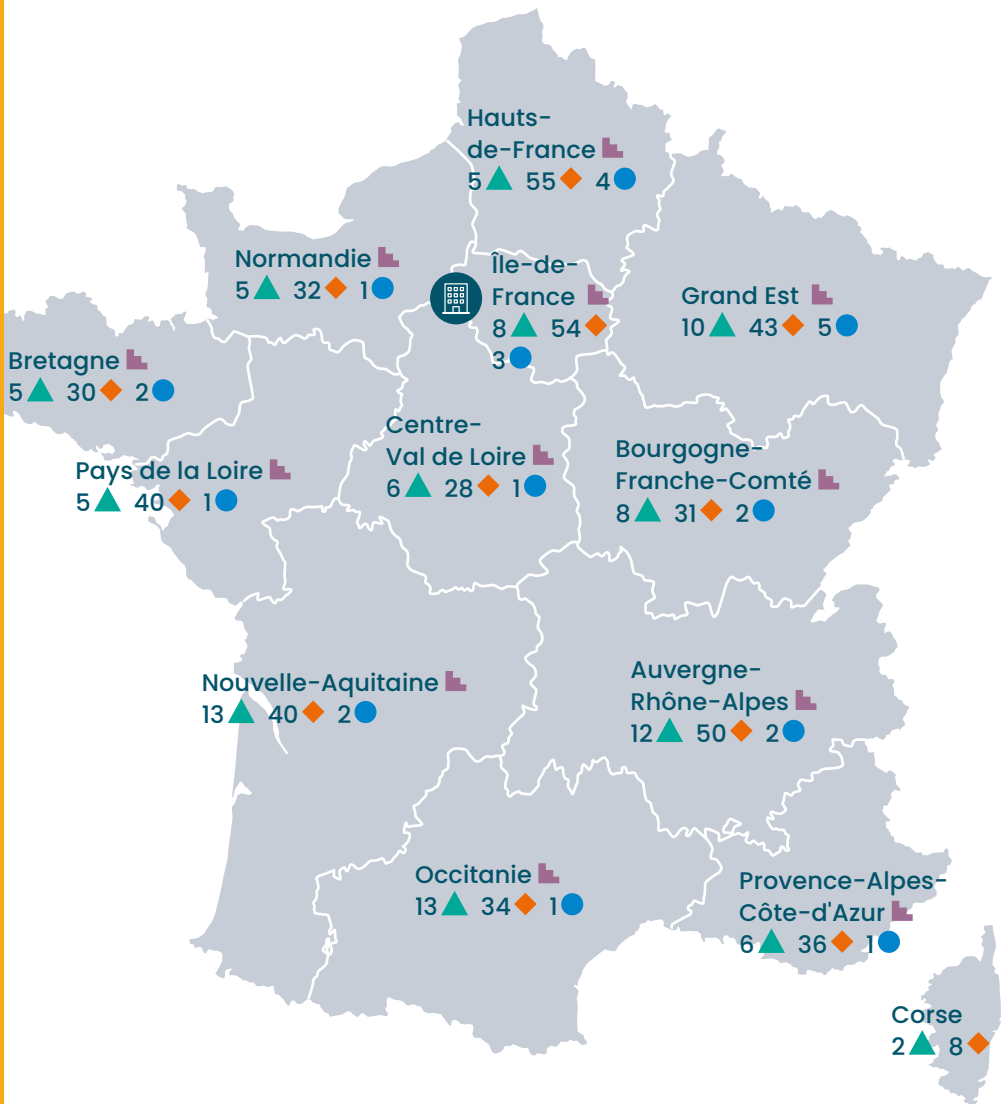


4 800 abonnés

au magazine

700 000 pages vues sur Faire-face.fr

Une organisation nationale, pilotée par le Conseil d’administration et la Direction générale, déployée sur tout le territoire par près de 600 structures (96 délégations, 12 Directions régionales, 487 établissements et services et 54 entreprises adaptées et ESAT).



- Siège
- Délégation
- Direction régionale
- ESMS (établissements sociaux et médico-sociaux) dont ESAT
- EA (entreprises adaptées)

Direction communication

Séverine Lèbre Badré, Léa Lassalle Legris

Conception graphique, rédaction et mise en page

In Medias Res

Crédits photographiques

Matthieu Jeanneau, APF France handicap, tous droits réservés.

Dépôt légal

Juin 2026

www.apf-francehandicap.org





www.apf-francehandicap.org

